

Ouverture au public

Lundi : 11 h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Mardi : 11 h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mercredi : permanence téléphonique
uniquement

8h00-12h30 / 13h30- 16h00

Judi : 11h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 11h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Temps collectifs

(Réservés aux assistant(e)s
maternel(le)s de la ville d'Ambérieu-
en-Bugey et aux enfants qu'ils
accueillent).

Du lundi au vendredi (sauf mercredi)
de 8 h 30 à 11 h 00

Mémos

LE RELAIS PETITE ENFANCE

est situé dans le Pôle

Petite Enfance

Rue du Clos Lebreton

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Responsable :

Marie-Noëlle POYNTER

 **04 74 38 59 73**

 rpe@ville-amberieu.fr

www.ville-amberieuenbugey.fr



service communication – ville d'Ambérieu en Bugey.
2022. Ipn – ne pas jeter sur la voie publique.



RELAIS PETITE ENFANCE R.P.E « Les Diablotins »



-  Informations
-  Rencontres
-  Médiation
-  Animations
-  Ecoute
-  Echanges

Pour les parents et futurs parents

Le RPE vous propose un accueil individualisé avec ou sans rendez-vous pour :

VOUS INFORMER sur les modes d'accueil des jeunes enfants.

VOUS PROPOSER une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

VOUS ACCOMPAGNER dans vos démarches administratives de parents employeurs et servir de médiateur dans la relation parent/assistant(e) maternel(le).

ECHANGER Avec la responsable du RPE, éducatrice de jeunes enfants, sur des questions relatives à l'éducation.

PARTICIPER à des soirées débats (santé, parentalité) et des animations (carnaval, fête d'été...).

Pour les enfants

Le RPE organise des temps collectifs pour partager des moments de jeux.

Ils permettent à votre enfant de :

- **RENCONTRER** d'autres enfants et de se préparer à la vie en collectivité.
- **DECOUVRIR** différentes activités pour favoriser son éveil (lecture, motricité, activités manuelles)



L'ENFANT au centre de la relation parents/assistant(e)s maternel(le)s

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les candidat(e)s à l'agrément.

Le RPE vous permet de :

- **RENCONTRER** d'autres assistant(e)s maternel(le)s pour échanger sur votre pratique professionnelle et partager vos expériences.
- **OFFRIR** un nouveau lieu de jeux aux enfants que vous accueillez.
- **OBTENIR** des renseignements sur votre statut, vos droits et devoirs.
- **TROUVER** une écoute et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.
- **PROFESSIONNALISER** votre emploi en consultant de la documentation petite enfance, en participant à des réunions d'informations thématiques et en suivant des formations.